

## COMPTE-RENDU

### Forum tranquillité publique – Nansouty Saint-Genès

Lundi 13 mai 2024, à 18h30

Salle polyvalente du centre d'animation Argonne Nansouty St Genès

Etaient présents :

- Camille Choplin, maire-adjointe du quartier Nansouty Saint-Genès
- Marc Etcheverry, adjoint au maire chargé de la sécurité, la prévention de la délinquance et la médiation
- Sylvie Schmitt, adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse
- Les services de la police municipale, de la mission prévention-médiation, de la mairie de quartier et de la mission démocratie permanente, Ville de Bordeaux
- Les services du pôle territorial, Bordeaux Métropole
- Des représentants de la police nationale
- Des représentants d'associations
- 53 habitants

## I – INTERVENTION INTRODUCTIVE

**Camille Choplin, maire-adjointe du quartier** remercie les participants pour leur présence et le centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès pour l'accueil : "Cette rencontre fait suite au dernier conseil de quartier lors duquel le sujet n'avait pas pu être traité en profondeur. Nous souhaitons proposer d'autres façons de faire et ce soir nous vous proposons une réunion de 2h avec des ateliers pour échanger autour de la tranquillité publique. Ce format vous permet également de rencontrer les acteurs qui s'occupent de la tranquillité publique sur le quartier. Le but est de vous écouter, de vous entendre sur ce sujet et de partager avec vous les actions conduites par la ville et ses partenaires pour assurer la tranquillité publique."

Camille Choplin remercie également les élus présents, Marc Etcheverry et Sylvie Schmitt. "Les élus assisteront aux ateliers en tant qu'observateurs pour écouter les échanges.

Les thématiques des ateliers ont été construites par rapport aux remontées qui nous sont faites en mairie de quartier. Nous souhaitons que vous puissiez participer à chacun des ateliers pour avoir une vision globale de ce qui se passe sur le quartier."

**Marc Etcheverry, adjoint au maire chargé de la sécurité, la prévention de la délinquance et la médiation** précise qu'il s'agit du deuxième forum tranquillité publique conduit à l'échelle de la ville, le premier a été tenu dans le quartier de la Bastide en fin d'année 2023. "Nous trouvons ce format adapté pour aller plus loin que lors des conseils de quartier. Nous souhaitons pouvoir co-construire des solutions avec vous, expliciter ce que nous conduisons sur le terrain, vous permettre d'échanger avec tous les acteurs impliqués. Je remercie la police nationale venue en nombre, les agents de la police municipale qui font un travail important au quotidien. Depuis 2020 le budget de la police municipale a été augmenté de plus de 2 millions d'euros (augmentation de 10% environ). Nous sommes passés de 138 policiers municipaux en 2020 à 170 aujourd'hui, il y en aura 180 en fin d'année et 200 en 2026. La vidéoprotection va augmenter en 2024. Nous avons également des priorités par quartier liées à une présence en proximité et une lutte contre les incivilités (dépôts sauvages, nuisances sonores, etc.). Pour cela, nous renforçons les ilotages pédestres. Certains quartiers et certaines rues de Bordeaux n'ont jamais vu un policier municipal et cela doit changer. Nous lançons une brigade anti-

incivilités fin juin qui sera composée d'au moins 9 policiers municipaux et d'autres agents de la ville de Bordeaux pour lutter contre les incivilités et verbaliser.

Voici donc nos grands axes : renforcer nos effectifs, renforcer nos moyens et déploiement en proximité.

Un forum de ce type nous permet d'appréhender plus finement vos problèmes notamment sur les cambriolages et les vols à la roulotte.

Nous sommes à votre entière disposition sur ces sujets."

## II - PRESENTATION

**Cédric Galinier, Commissaire de police** est chef par intérim de la division centre de la circonscription de police de Bordeaux. La division centre regroupe Bordeaux rive gauche, Bègles, Villenave d'Ornon, le Bouscat et Bruges. Cela représente 370 000 habitants. Le quartier de Nansouty Saint-Genès comprend environ 25 000 habitants.

Sur cette division la police nationale dispose d'environ 570 fonctionnaires : 340 dédiés au travail de voie publique et 230 dédiés au travail d'enquête.

"Les unités de voie publique évoluent notamment dans votre quartier. Dans ces unités, nous trouvons des unités en tenue mais également des unités en civil. Nous avons également des équipages VTT. Les unités sont déployées toute l'année sur tous les horaires avec une plus grande intensification sur les après-midis et les soirées.

Nous avons connu une augmentation générale de la délinquance en 2023 après une baisse importante en 2022 mais cela n'est pas propre à votre secteur.

Nous avons eu beaucoup d'engagements en termes d'ordre public en 2023 – manifestations, violences urbaines, nombreuses manifestations sportives – ce qui a peut-être conduit à un déficit de présence sur la voie publique.

Néanmoins les cambriolages ont baissé de 12% dans votre quartier en 2023. Cette année sur les 4 premiers mois de 2024, nous sommes quasiment à moins 18%. La baisse se poursuit, cela démontre que notre action sur les vols par effraction est efficace.

Cela se déporte sur les vols liés à l'automobile (vols à la roulotte) pour lesquels nous avons connu une hausse importante notamment sur votre quartier avec une hausse de plus de 62% en 2023. Cette année, sur les 4 premiers mois nous observons une baisse de 63%. Il y a d'importantes variations que nous ne pouvons pas toujours expliquer. Nous continuons notre action sur les vols à la roulotte, la ville de Bordeaux étant très impactée par cela, plusieurs voitures peuvent être concernées dans une même soirée et une même rue. Les ateliers vous permettront d'échanger avec nos collègues référents sureté qui pourront vous prodiguer des conseils (ex : ne rien laisser d'apparent dans le véhicule).

Concernant le trafic de stupéfiants votre quartier est très peu touché par ce phénomène et ce peu de trafic est même en baisse. Il y a un travail important de prévention à conduire auprès de la jeunesse et des lycées du secteur.

Concernant la dernière thématique sur le partage de l'espace public et la sécurité routière, nous n'avons pas de statistiques propres à votre secteur mais des statistiques au niveau de la commune de Bordeaux. En 2023, les accidents ont baissé de 20%, 25% de personnes tuées en moins et 12% de blessés en moins. Pour le début de l'année 2024, nous avons une recrudescence de tous ces indicateurs. Nous avons un sujet avec les mobilités douces et les incivilités routières. Nous avons de plus en plus de deux roues qui génèrent beaucoup d'infractions au code de la route (non-respect des stops, des feux rouges). Il y a de plus en plus d'accidents et des accidents importants. Nous avons également beaucoup d'accidents avec le tramway. Nous restons donc très attentifs sur ces sujets. La prévention ne suffit pas forcément et il faudra certainement être plus répressif avec les contrevenants. "

**Marc Etcheverry** : Merci beaucoup pour ces éléments, partager les données de la police nationale permet de cadrer les débats. Merci également pour le travail collaboratif que nos agents mènent sur le terrain.

En matière de tranquillité publique, il y a également tous les aspects relatifs à la prévention de la délinquance et de médiation. Je remercie à ce titre tous les acteurs de la Ville, les coordinateurs de prévention qui réalisent un grand travail de prévention sur le terrain et la CASE (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues à Bordeaux) présente pour parler de tout le travail conduit.

**Pascal Jarry, animateur et responsable de la mission démocratie permanente** : Les collègues du pôle territorial sont également présents pour évoquer toutes les questions relatives à l'espace public et seront présents dans les ateliers.

**Johann Pariollaud, police municipale, ville de Bordeaux** : la police municipale est en charge de l'application du pouvoir de police du maire et donc du respect des arrêtés de police. La police municipale a une double casquette : police administrative préventive et police judiciaire répressive.

Sur le début de l'année 2024, nous constatons une hausse des activités et une hausse des verbalisations par rapport à l'année 2023.

Quelques chiffres sur le quartier de Nansouty Saint-Genès :

- 978 mains courantes déposées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Pour nos services, une main courante correspond à une action. Sur toute l'année 2023, 1513 mains courantes ont été déposées. Ces mains courantes concernent majoritairement le stationnement et la gestion de la population en errance.
- Parmi ces mains courantes, 9 procédures (contre 25 en 2023) qui sont des rapports d'information permettant de faire remonter des renseignements à tous nos partenaires (prévention, médiation, services de police nationale).
- 3 interpellations ont donné lieu à des mises à disposition à l'officier de police judiciaire (1 pour défaut de permis de conduire et 2 pour ivresse publique et manifeste).
- 427 verbalisations concernant le stationnement, 163 concernant le code de la route.
- 3 PPE pour tapage nocturne

Nous fonctionnons sur un temps court sur appel de notre poste de commandement pour une intervention immédiate.

Nous fonctionnons sur un temps long au travers d'une programmation de fiche mission sur une durée de 30 jours par un bureau de coordination opérationnelle.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier nous comptons sur votre secteur, 28 fiches mission dont 11 sont encore en cours. Ces fiches mission concernent le développement de la présence de la police municipale sur la voie publique pour lutter contre les vols à la roulotte, contre les nuisances provoquées dans les parcs et jardins et contre les cambriolages. Cette présence a pour objectif de prévenir les infractions. Dans le cadre de cette police de proximité, des points de présence école ont été mis en place. La police municipale assure une présence préventive, elle n'est pas présente parce qu'un évènement s'est produit.

Les agents de la police municipale sont à votre écoute et font remonter les informations aux partenaires de la prévention, à la police nationale ou au bureau de coordination opérationnelle. Les agents sont également à votre écoute pour axer l'action de proximité.

En complément des agents présents dans la rue, il y a également des équipements de vidéoprotection. Des sites vont être étudiés pour le déploiement de la vidéoprotection sur le quartier à compter de 2025.

Ces équipements nous permettent de relever des infractions à la circulation, au stationnement et des infractions dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité. L'insalubrité est vectrice d'un début de sentiment d'insécurité pour les habitants.

**Pascal Jarry** explique le déroulé des ateliers.

3 ateliers (vols à la roulotte et cambriolages, partage de l'espace public et sécurité routière, trafics et addictions) avec 20 minutes par groupe de 20 personnes par atelier. Dans chaque atelier, des animateurs et des experts des sujets sont présents.

### III – ATELIERS

#### 1. Atelier addictions et trafics

Animateur : David Laurenti

Problèmes identifiés	Actions mises en place	Idées nouvelles proposées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trafic devant les lycées</li> <li>- Consommation d'alcool sur la voie publique</li> <li>- Personnes alcoolisées sous nos fenêtres du matin au soir de plus en plus nombreuses /chiens /bruit.</li> <li>- Insalubrité aux abords des commerces</li> <li>- Destruction du mobilier urbain</li> <li>- Grossièreté dans le verbe</li> <li>- Points de deal</li> <li>- Pas de points de deal vraiment identifiés</li> <li>- Probable trafic de drogue, personnes alcoolisées, et jeunes personnes</li> <li>- Consommation nocturne dans les parcs et jardins (escaladent les grilles) pour consommer « au calme »</li> <li>- Vente d'alcool aux mineurs et début d'addiction</li> <li>- Quelles sont les règles en matière de nuisances sonores ?</li> <li>- Manque de visibilité sur les personnes à contacter en cas de problématique en lien avec les personnes droguées</li> <li>- Addiction au téléphone portable, danger pour les piétons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site « masecurite.fr » pour les démarches en ligne</li> <li>- Police municipale rapidement mobilisable</li> <li>- Communiquer sur le numéro de la police municipale (05 56 10 20 99)</li> <li>- Intervention de la PM/PN pour formation et sensibilisation sur les addictions</li> <li>- Déplacement de la PM et PN lorsque c'est demandé pour (tapage nocturne et diurne) et appréciation de la situation/contexte</li> <li>- Opérations « place nette »</li> <li>- Prévention dans les écoles (maternelles et élémentaires ; collèges et lycées)</li> <li>- D'ici la fin de l'année 2024, un binôme de médiateurs sera affecté au quartier de Nansouty Saint-Genès pour aider notamment à la résolution des conflits d'usage.</li> <li>- Existence du 115</li> <li>- Passage du CCAS pour un suivi social des personnes.</li> <li>- Fermeture de certains espaces pour limiter les lieux de regroupements ou de consommation de drogues (ex :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un numéro court pour appeler la police municipale comme pour la police nationale</li> <li>- Besoin de formation des bénévoles de Saint Vincent de Paul</li> <li>- Trouver un moyen de contacter plus facilement le SAIO</li> <li>- Quel suivi après la sortie du service addictologie de l'hôpital.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Place de la Victoire : quelles actions entreprises ?</li> <li>- Rue Grateloup proche du carrefour fréquentation de personnes alcoolisées de plus en plus nombreuses</li> <li>- Eglise Saint Nicolas accueil de jour St Vincent de Paul problématique avec quelques personnes nuisances sonores /agressivité</li> <li>- Impact du secteur Gintrac/Capucins sur le quartier Nansouty</li> <li>- Quand un lieu de deal est identifié est ce que le propriétaire est mis au courant ? A-t-il une responsabilité sur la situation ?</li> </ul>	<p>toilettes publiques du Parvis des Frères Pouyanne)</p>	
--	---	--

## 2. Atelier cambriolages, vols à la roulotte

Animatrice : Pauline Legardien

Problèmes identifiés	Actions mises en place	Idées nouvelles proposées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lorsqu'il y a des cambriolages dans le quartier, les habitants ne sont pas informés et n'ont pas la possibilité d'être plus attentifs.</li> <li>- Pas de mesure de prévention visible des habitats ni de coordination entre les polices.</li> <li>- Malgré des grilles, des volets fermés et des systèmes d'alarme, les cambriolages continuent. Escalade ?</li> <li>- Pas de coordination des actions avec notre association de quartier de St Genès. Pourquoi ?</li> <li>- En cas d'absence et de déclenchement d'alarme à mon domicile, comment intervenir auprès des services de police ? Comment alerter les services de police ?</li> <li>- Les alarmes avec surveillance par caméras font-elles baisser les tentatives de cambriolage ?</li> <li>- Y a-t-il quelqu'un derrière les vidéos H24 ?</li> <li>- Combien de caméras pour apaiser le quartier de Nansouty ? Comment rassurer ?</li> <li>- Rue Clément : 5 cambriolages, dépôts de plaintes &gt; pas de policiers,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de cambriolages, la PM prend des nouvelles des habitants &gt; humanisation de l'action.</li> <li>- Prévention + ilotage (présence de bleu) &gt; action approuvée par un habitant.</li> <li>- Oui les policiers sont H24 derrière les caméras. Les caméras tournent en fonction de scénarios pré-déterminés. Les agents déployés en fonction des événements du moment (interventions ou visionnage ultérieur). Délai légal de visionnage des images : 30 jours.</li> <li>- Police municipale : coupure entre 2h et 6h du matin</li> <li>- Couple PM/PN avec des missions conjointes.</li> <li>- Quand on a une porte sécurisée, il faut bien la fermer aussi.</li> <li>- Si vous êtes équipés de caméras, composez le 17 ou le 112 pour signaler à la PN tout comportement suspect, des patrouilles seront organisées rapidement (priorité toutefois aux atteintes sur les personnes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre publics les lieux des cambriolages, informer pour permettre aux habitants d'être plus vigilants.</li> <li>- Porte à porte pour prévenir les riverains des cambriolages ? Les enquêteurs de la PN le font dans le cadre des enquêtes de voisinage.</li> <li>- Eclairage des rues ? éclairage automatique avec détecteurs entre 1h et 5h ?</li> <li>- Mettre un éclairage avec un dispositif de détection de présence dans le jardin des Barrières. Les jardins publics sont fermés et non éclairés la nuit pour l'économie d'énergie. S'ils sont éclairés, l'accès est plus facile.</li> </ul>

<p>pourquoi ? Que fait la Ville dans ces situations-là ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résidence 197 rue de Saint Genès : cambriolages répétés en 2020, 2 portes vitrées en mai et juillet 2023, portail garage (barreau cassé)</li> <li>- Faux démarcheurs qui sonnent aux portes. Repérage ?</li> <li>- Accès aux jardins par la Poste de Nansouty.</li> <li>- Cambriolage par le jardin des Barrières non éclairé la nuit, présence la nuit dans ce parc public.</li> <li>- Friche au 191 Boulevard Roosevelt : murée mais on peut franchir les grilles &gt; risque pour les voisins immédiats &gt; éliminer les friches.</li> <li>- Introduction parking sous-sol 18 rue cité Magenta résidence Elysée St Genès : cambriolages, vols, squat voitures, dégradations</li> <li>- Fin des cambriolages dans une résidence après pose de caméras et changement de gardien.</li> <li>- Comment fait-on pour faire changer une porte non sécurisée quand il y a plusieurs propriétaires et que ceux qui font des investissements locatifs n'en ont rien à faire ?</li> <li>- Jeunes s'éclairent avec les portables, c'est du pain béni pour les délinquants qui les suivent. Combien d'économies avez-vous fait avec l'extinction de l'éclairage public nocturne ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quand vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien, ne rangez pas. Les enquêteurs de la PN vont faire des relevés de traces et les comparer aux bases de données pour tenter de retrouver les objets volés et les cambrioleurs.</li> <li>- Aider les propriétaires et les gros bailleurs à la sécurité : il y a une vraie demande de leur part pour sécuriser les résidences (ex : caméras dans les halls d'immeubles). PN fait des diagnostics de sûreté pour leur apporter des préconisations. La Mairie organise une cellule de tranquillité publique tous les 2 mois avec les bailleurs sociaux.</li> <li>- Il faut absolument déposer plainte. Les informations sont ensuite transmises à la mairie de quartier et à la PM. Les dépôts de plaintes permettent aussi d'appuyer les chiffres auprès du gouvernement et de déployer des policiers supplémentaires dans les villes. Penser à la pré-plainte en ligne.</li> <li>- Pensez à mettre des spots de lumière extérieurs avec détection de présence &gt; effet dissuasif.</li> <li>- Les vendeurs de vélos ont l'obligation de les marquer depuis 2021. Lorsque des plaintes sont enregistrées pour des vols de vélos, les enquêteurs vont voir le bon coin,</li> </ul>	
---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> <li>- La PM est venue en porte-à-porte à la suite d'une pétition de quartier mais n'était pas informée de ce qu'il se passe. Quelle coordination PM/PN ?</li> <li>- Un habitant indique que la PM ne peut pas intervenir sur les cambriolages car elle n'est pas armée, il faut appeler la PN.</li> <li>- Intervention de la PN suite à un cambriolage, propos racistes des policiers envers les cambrioleurs choquants.</li> <li>- La PN informe que la majorité des cambriolages a lieu en journée.</li> <li>- Vol de vélo, que faire ?</li> <li>- On m'a volé 2 vélos (place Gambetta et gare).</li> <li>- J'ai fait l'expérience en 2022 de vol dans la voiture. Série de faits identiques dans la résidence voisine (accès par la vitre arrière).</li> <li>- Je me sens peu concerné même si récemment un voisin de ma résidence s'est fait voler un vélo.</li> <li>- Recel : posséder ou vendre un objet volé (quid des vélos sur market place).</li> <li>- Indisponibilité de la police, dégradation de véhicules, répétition du mode opératoire ?</li> <li>- Rue Pierre de Madine : à 8h en quelques minutes, vandalisme de véhicules, vitres cassées, vols de sièges.</li> </ul>	<p>market place. Régulièrement, les victimes retrouvent leur vélo. Il faut demander le numéro de marquage aux vendeurs de vélo. Cela permettra d'endiguer le fléau du vol. Si le vélo était en stationnement gênant, il faut aussi voir avec la PM qui l'a peut-être fait enlever. Dans ce cas, ce n'est pas forcément un vol.</p>	
--	--	--



### 3. Atelier partage de l'espace public et sécurité routière

Animateur : Axel Pommier

Problèmes identifiés	Actions mises en œuvre	Idées nouvelles proposées
<p>Non-respect du Code de la route. Par ex : non-respect des sens interdits, des priorités. Notamment prise en sens interdit du Cours de la Somme, interdiction du tourne-à-gauche en sortie du Mc Do</p>	<p>Des contrôles sont réalisés par la police municipale sur demande de la mairie de quartier, sur sollicitations des administrés. Des contrôles sont également réalisés en initiative en cas de constat d'infractions.</p> <p>Lorsqu'une fiche de police municipale est créée, elle est ouverte pour 30 jours.</p> <p>Voir les chiffres présentés en introduction.</p>	
<p>Vitesse excessive des automobilistes malgré la limitation des rues à 30km/h. Demande d'aménagement urbains : ralentisseurs... Ex : rue d'Audenge, rue de Cauderès, Cours de l'Yser, Cours de l'Argonne, rue Dubourdieu</p>	<p>Des contrôles sont réalisés par la police municipale sur demande de la mairie de quartier, sur sollicitations des administrés. Des contrôles sont également réalisés en initiative en cas de constat d'infractions.</p> <p>Voir les chiffres présentés en introduction.</p> <p>Sont également déployés des radars pédagogiques. Toutefois, leur effet est limité à quelques mois. De plus, certains administrés en jouent pour voir leur vitesse.</p> <p>Également, les données de ces radars ne peuvent être utilisées de manière certaine. Les radars prennent la vitesse des vélos. Les voitures sont comptabilisées plusieurs fois si elles changent leur vitesse.</p> <p>Des comptages de vitesse et de flux sont également réalisés lorsqu'il est constaté des faits d'excès de vitesse.</p>	<p>Idée de radar urbains Déploiement de plus de radars pédagogiques</p>

	Si les différents contrôles montrent une vitesse excessive, des aménagements sont envisagés, en lien avec les riverains.	
Véhicules de plus en plus gros qui ne permettent plus un partage de l'espace public		
Vitesse des vélos et trottinettes		Contrôle de vitesse Renforcement de l'éducation sur le code de la route pour les cyclistes Développer les zones à vitesse limitée pour les opérateurs de freefloating
Circulation des vélos sur la Place Nansouty. Place polluée par les deux roues	La réglementation de la Place Nansouty est en cours de réflexion pour prévoir une aire piétonne en cœur de place et une zone de rencontre sur la contre-allée accédant à la rue de Marmande. Ces mesures seront accompagnées de mesures de communication et de sensibilisation par la police municipale	
Circulation sur les trottoirs des vélos et trottinettes : danger pour les piétons		
Circulation des vélos sur les voies de tramway		
Problème de cohabitation des différents usagers de la route aux abords des écoles		
Sorties des collèges : incivilités des collégiens : comportements de « sauvageons ». Acrobaties en vélo ou trottinettes		
Utilisation des pistes cyclables en contre sens (ex rue Saint-Genès) : manque de place pour la circulation de vélos dans les deux sens		
Risque d'accident entre les voitures et les vélos lorsque les voitures tournent à droite		
Danger des contre sens cyclables (ex rue Mazarin)		Mettre plus de panneaux de signalisation mieux placés

Demande de déploiement du plus de contre sens cyclables (Taregua, Caudérès)		
Vélos non conformes (équipements électriques non homologués)	La police nationale confirme l'augmentation de ce phénomène. Des contrôles importants sont menés avec des saisies des véhicules équipés.	
Certains aménagements urbains pour limiter la vitesse empêchent le stationnement : les chicanes sont trop rapprochées		
Les places de stationnement de recharges électriques sont squattées. Il est impossible de se recharger	<p>A compter du 2 janvier 2024, afin d'assurer une meilleure cohérence de l'offre tarifaire, plus lisible et plus juste pour les usagers, une évolution est entamée vers une mixité de la tarification, basée sur l'énergie délivrée (KW/h) et la durée de session de recharge. Ce changement reflète mieux la réalité de la prestation fournie et permet d'encourager la rotation des véhicules.</p> <p>Cette nouvelle tarification s'appuie sur les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une base délivrance d'énergie de 0,38 € TTC/kWh délivré</li> <li>• Un complément "temps d'immobilisation" du point de charge de 4,00€ TTC/h, si la session dépasse 4h de recharge sur les prises lentes (prises E/F, Type2, Type3), ou 2h sur les prises rapides en courant continu (prises CCS Combo et CHAdeMO).</li> <li>• Pour inciter à la recharge de nuit, notamment les charges longues des riverains, le complément "temps d'immobilisation" du point de recharge est supprimé entre 23h et 8h sur les</li> </ul>	

	<p>charges réalisées en courant alternatif (prises E/F, Type2, Type3).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au-delà de 14h de session, la facturation maximale de 48,00€ TTC (40,00€HT) est appliquée, afin d'encourager la rotation des véhicules et assurer la disponibilité des places.</li> </ul>	
Stationnements de véhicules sur les pistes cyclables, les parterres de plantations		
Besoin d'éclairage pour circuler la nuit en vélo	Il s'agit d'une obligation pour les cyclistes. Des opérations de sensibilisation et de contrôle sont réalisées par les services de la police municipale.	
Sécurité des piétons : trottoirs encombrés, passages piétons non respectés par les automobilistes et les deux-roues		
Problème de la propreté des trottoirs : nécessité de faire des désherbages et nettoyage général des trottoirs	Un arrêté municipal donne la responsabilité à chaque habitant de procéder à l'entretien du trottoir au droit de son habitation	
Poubelles non rentrées, présentes sur les trottoirs	Bordeaux Métropole fait des rappels d'obligations de ramassage des bacs et procèdent à des verbalisations	
Trottoirs en mauvais état : problème d'accessibilité		
Usages des conteneurs à verre à toute heure, notamment la nuit	Des horaires sont affichés sur les bornes à verre. Bordeaux Métropole déploie de nouveaux containers qui sont moins bruyants	
Présence de skate sur les places et dans les rues		
Y a-t-il une différence de réglementation entre les trottinettes électriques et non électriques ?	Oui : les trottinettes non électriques peuvent rouler sur les trottoirs, vu qu'elles roulent au pas. Les trottinettes électriques doivent aller sur la chaussée ou sur les pistes cyclables	Nécessité d'améliorer l'information sur cette réglementation

Accueil de jour Saint-Nicolas : nuisances des aboiements de chiens et chiens de catégorie B		
Présence de déjections canines		Pourquoi ne pas instaurer une analyse génétique pour verbaliser ceux qui laissent leurs chiens se soulager sans nettoyer
Chiens non tenus en laisse. Chiens de plus en plus gros		
Les parcs et jardins ne sont pas des salles des fêtes, ni des terrains de foot privés. Ex : square Croix du Sud	Des aménagements sont prévus au Square croix du Sud pour limiter les nuisances sonores des enfants jouant au football	
Constat de dégradation d'équipements (fibre optique)		
		Développer l'éducation civique dans les écoles : respect des règles du vivre ensemble dans l'espace public
Quelles solutions pour les mineurs non accompagnés à Bordeaux, et de manière plus générale tous les SDF ?		

## IV – CONCLUSION

**Marc Etcheverry, adjoint au maire chargé de la sécurité, la prévention de la délinquance et la médiation** remercie les habitants, les intervenants et les animateurs pour les échanges. La matière partagée et les débats sont très riches. Le format du forum fonctionne bien.

Nous avons l'engagement de revenir vers vous avec une synthèse de ces échanges. Au-delà de cette synthèse, nous allons travailler à ce qui pourra être mis en place à la suite de ce forum. Il pourrait également être intéressant de se revoir l'année prochaine pour aller plus loin. Enfin concernant quelques sujets évoqués :

- Les mineurs non accompagnés et les personnes à la rue font l'objet d'un travail collaboratif qui ne dépend pas que de la mairie de Bordeaux. La mairie sollicite l'Etat pour fournir plus de moyens.
- La Gironde est un département test au niveau de la police nationale pour le dépôt de plaintes en ligne (masecurite.fr).
- Il a été signalé que le partage de compétence entre la police municipale et la police nationale est assez technique et peu parlant. Nous essaierons de mieux communiquer sur ce partage de compétences.
- Il a également été évoqué le besoin d'avoir un numéro rapide pour appeler la police municipale.
- Nous avons également un travail à mener au niveau du code de la rue : comment faire cohabiter les nouveaux modes de déplacement ?
- Sur les cambriolages : la police nationale a partagé beaucoup d'informations importantes et de bonnes pratiques.

Nous souhaitons aller plus loin sur ces actions, sur la présence en proximité de la police municipale et des médiateurs de rue. D'ici la fin de l'année 2024, un binôme de médiateurs sera affecté au quartier de Nansouty Saint-Genès pour aider notamment à la résolution des conflits d'usage.

Nous allons également doter la ville de Bordeaux d'un poste mobile de police municipale. Cela nous permettra d'avoir toute une journée un poste de police municipale sur le quartier.

Nous travaillons également sur les questions des encombrants, des nuisances liées aux chiens. Une brigade va être mise en place et une campagne d'affichage est en cours pour communiquer sur les bonnes pratiques.

**Camille Choplin, maire adjointe du quartier**, remercie également pour les échanges constructifs et espère qu'il n'y a pas trop de frustrations. Beaucoup d'information s'est partagée et diffusée. Il y a un besoin d'information et de connaître les bons réflexes.

Rendez-vous pour le conseil de quartier le mercredi 12 juin dès 18h au gymnase Nelson Paillou.